HAL
open science

Les espaces francophones du bassin indiaocéanique en quête de coopération régionale

François Taglioni

To cite this version:

François Taglioni. Les espaces francophones du bassin indiaocéanique en quête de coopération régionale. Travaux & documents, 2003, 20, pp.213-237. halshs-00005507

HAL Id: halshs-00005507

https://shs.hal.science/halshs-00005507v1

Submitted on 16 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Taglioni, F., 2003

Les espaces francophones du bassin india-océanique en quête de coopération régionale

Saint-Denis, Université de La Réunion, coll. "Travaux et documents", n°20

p. 213-237

François TAGLIONI
Maître de conférences
Cregur, université de la Réunion
Laboratoire Espace et Culture, Paris

Résumé

L'étude de la francophonie india-océanique est le point de départ à une réflexion sur les difficultés d'intégration régionale que connaissent les États et territoires situés dans des régions en développement. Les membres francophones du sud-ouest de l'océan Indien conjuguent fragmentation territoriale, marginalisation économique, quêtes identitaires et instabilité politique pour certains. La coopération régionale est une étape nécessaire et incontournable à un meilleur développement. Mais de quelle coopération s'agit-il ? Pour essayer d'y répondre nous avons défini trois sphères possible d'un système de coopération régionale afin de contribuer à la compréhension des mécanismes pluriels qui définissent et régissent les regroupements régionaux.

Mots-clés : système de coopération régionale, organisations régionales, francophonie, sud-ouest de l'océan Indien, développement économique

Nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire (Taglioni 2003b), l'analyse régionale est limitée par une quasi-absence d'outils conceptuels et par des lacunes empiriques. Il est vrai que la polysémie du terme région est un premier obstacle à une réflexion aboutie sur la régionalisation. Depuis plusieurs années les géographes et les politistes tentent d'apporter des éclairages sur les notions de territoire, région, réseau et sur les processus de régionalisation ou de gouvernance. Parmi tous ces travaux, l'idée que la régionalisation s'inscrit dans "la quête de l'espace pertinent pour l'action" (Smouts 1997) semble particulièrement intéressante. Il s'agit de se placer au-delà de la territorialité pour tenter de définir un espace fonctionnel de coopération économique, technique voire politique à des fins d'intégration. Une des finalités du processus d'intégration est de mettre en commun des savoirs faire, des ressources financières et humaines et d'établir des réseaux, des règles et des normes afin de résoudre les obstacles au développement commun à plusieurs États dans un espace cohérent que l'on nomme généralement région. Mais comment réussir à définir cet espace pertinent, pour des actions communes, qui soit respectueux des particularismes propres à chaque entité qui le compose ? Dans le cas du bassin india-océanique, la région s'appréhende bien davantage en termes de diversité que d'unité. Au sein de ce bassin, les francophones se distinguent par leur faible poids démographique et économique, par leur dispersion géographique, leur manque d'homogénéité linguistique et par leur disparité de développement. Fragmentation et fragilité sont donc les maîtres-mots qui caractérisent cette communauté en quête d'intégration. En partant du postulat que la coopération régionale est plurielle, on va s'efforcer, en considérant les acteurs locaux, nationaux et internationaux qui s'impliquent dans les processus d'intégration dans le sud-ouest de l'océan Indien, d'établir un schéma du système de coopération régionale articulé autour de trois sphères d'actions bien distinctes.

I. Francophonie et fragmentation

1. Le faible poids démographique et économique des francophones india-océanique

La francophonie[1] désigne l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications. La Francophonie, avec une capitale, désigne l'ensemble des gouvernements, des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du Français dans leurs

Cet article se fonde sur des enquêtes menées entre avril 2000 et mai 2002 à Gaborone (Botswana) siège de la SADC et de la délégation de l'Union européenne pour l'Afrique australe ; à Maurice siège de la COI, de l'IOR ARC et de la délégation de l'Union européenne pour le sud-ouest de l'océan Indien ; à Paris siège du bureau Europe de l'Ouest et du Maghreb de l'AUF et divers centres de recherche sur le développement. Je remercie le Conseil régional et le Conseil général de la Réunion pour son aide financière ainsi que le laboratoire du Cregur de l'université de la Réunion dont je suis membre.

[1] On doit le terme de francophonie à Onésime Reclus qui l'emploie pour la première fois, en 1880, dans un de ses ouvrages (Reclus, 1883).

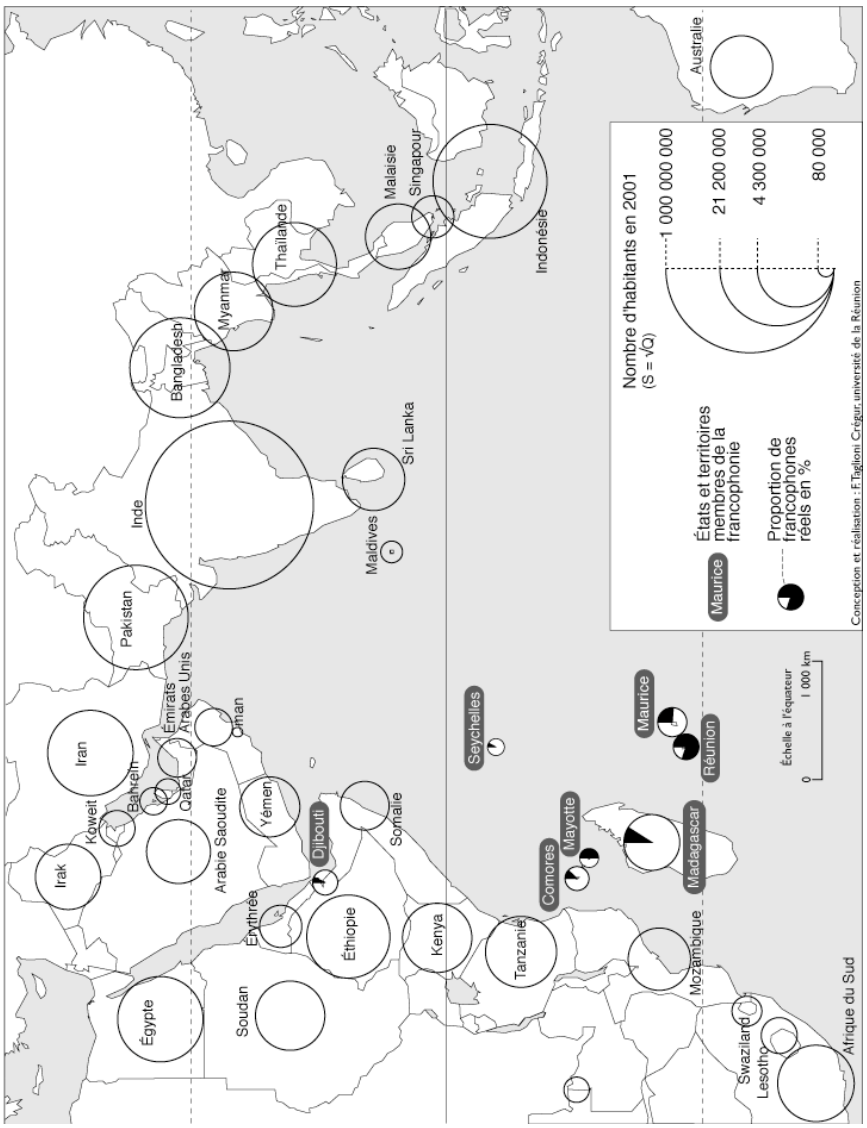

Figure 1. Les États et territoires acteurs de la francophonie dans le bassin india-océanique

travaux ou leurs échanges (L'Année francophone internationale, AFI). Dans le bassin India-océanique, ici défini comme l'ensemble des États et territoires insulaires et continentaux ayant un littoral dans l'océan Indien, les acteurs de la francophonie (fig. 1) sont au nombre de huit : les Comores, Djibouti, Mayotte, Madagascar, Maurice, La Réunion, Rodrigues et Seychelles[2]. On pourrait ajouter à cet ensemble, les anciens comptoirs littoraux français d'Inde[3] : Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon, Chandernagor. Néanmoins, la survivance du français dans ces territoires, dont les francophones sont une poignée diluée dans un milliard d'habitants, est aujourd'hui anecdotique. Ces anciens comptoirs n'entrent donc pas dans cette étude.

Dans le monde, on estime à environ 145 millions le nombre de francophones réels. Il donne la mesure du faible poids de la francophonie : autour de 2% de la population mondiale[4]. Dans le bassin india-océanique, ce sont environ 2 600 000 personnes qui utilisent quotidiennement le français (tableau 1) ; c'est-à-dire, un nombre non significatif de la population du bassin (0,1%). En revanche, deux personnes francophones sur cent dans le monde résident dans le bassin india-océanique. Les créoles, diverses langues vernaculaires, sont partout parlés à La Réunion, Maurice, Rodrigues et Seychelles. En revanche, il n'existe pas de créole dans les pays arabophones (Djibouti, Comores et Mayotte) ni à Madagascar. L'existence dans ces pays, de peuples autochtones ayant leurs propres langues à l'arrivée des colons français et britanniques en est l'explication.

Tableau 1. La francophonie dans le bassin India-océanique en 2001

	Statut Institutionnel	Population 2001	Francophones Réels (nombre et %)	Principales langues
La Réunion	Outre-mers	730 000	584 000 (80%)	français*, créole
Mayotte	Français	164 000	82 000 (50%)	français*, arabe comorien
Comores	Indépendant (1975)	600 000	72 000 (12%)	arabe*, français*, comorien
Djibouti	Indépendant (1977)	640 000	45 000 (7%)	arabe*, français*
Madagascar	Indépendant (1960)	16 400 000	1 500 000 (9%)	français*, malgache*
Maurice	Indépendant (1968)	1 200 000	310 000 (26%)	anglais*, créole, français
Rodrigues		38 000	11 000 (30%)	anglais*, créole, français
Seychelles	Indépendant (1976)	80 000	6 000 (8%)	anglais*, créole*, français*
Total	/	19 734 000	2 610 000 (13%)	/
Océan Indien	/	2 049 644 000	2 610 000 (0,1%)	anglais, arabe

* : Langue officielle

Sources : Grimes, B. (ed), 2000 ; INSEE, 2001 ; PNUD, 2002 ; Tétu, M. (dir.), 2001 ; Tétu, 1997

[2] Maurice, Rodrigues et les Seychelles sont aussi membres du *Commonwealth*.

[3] Les Indes françaises sont les territoires indiens laissés à la France par le traité de Paris (1763). Ces territoires coloniaux devinrent autonomes en 1939. Ils furent restitués à l'Union indienne entre 1952 et 1956 ; sur ce sujet voir d'Aunay, 2001.

[4] Le français se place à la neuvième place loin derrière le chinois, l'anglais, l'hindoustani, l'espagnol, le russe, l'arabe, le bengali et le portugais (Rossillon, 1995).

2. Des locuteurs réels à géométrie variable

Au-delà de ces quelques chiffres et des différents statuts officiels, les situations vis-à-vis de la langue française sont variables dans l'océan Indien. L'histoire (rôle du peuplement et de la colonisation) et la géographie (fragmentation et insularité) apportent des facteurs d'explications (sur ce sujet cf. Taglioni 2003a) de la répartition des francophones réels (tableau 1). On peut établir une typologie succincte de la place du français au sein de la francophonie india-océanique (fig. 2).

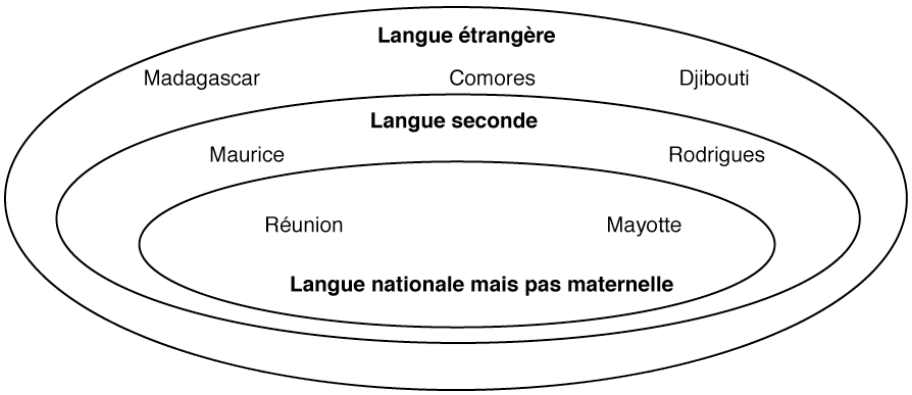

Figure 2. Situation du français dans le bassin india-océanique d'après Cuq 1991

Langue nationale mais pas maternelle : entre 50 et 80% de francophones réels

À **La Réunion et à Mayotte**, le français, bien que langue nationale, n'est pas la langue maternelle. Le créole et l'arabe comorien sont les langues vernaculaires de tous les jours, alors que le français est la langue administrative et d'enseignement. Au demeurant, la situation est semblable dans l'ensemble des outre-mers français[5] qui possèdent tous leur créole et leurs langues vernaculaires. Ce constat renvoie aux réalités historiques, culturelles, et géographiques d'une République Française dont plus de 4% de sa population vit dans les outre-mers répartis sur toutes les latitudes et sur trois océans. L'éloignement, la dispersion géographique et les identités multiples de ces espaces ne facilitent pas la cohésion de l'État-nation et de la langue nationale. Néanmoins, la Réunion, qui est un département institutionnellement intégré à la République Française depuis 1946, présente un pourcentage de francophones supérieur à celui de Mayotte,

[5] Les outre-mers français sont constitués des quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), des territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques, Wallis et Futuna) d'une collectivité territoriale (St Pierre et Miquelon), d'une collectivité départementale (Mayotte) auxquels s'ajoutent, sans statut particulier, les îlots de Clipperton et de Tromelin ainsi que les îles éparses du canal de Mozambique. Sur les dynamiques des outres-mers français, voir Benjamin ; Godard, 1999 et Doumenge, 2000.

collectivité départementale depuis 2000. Le mahorais (langue dérivée du swahili) et le malgache sont bien plus usités que le français à Mayotte.

Langue seconde : environ 30% de francophones réels

Maurice et Rodrigues, occupent une position paradoxale dans la région puisque le français n'y est pas langue officielle mais y tient une place de choix en devenant langue seconde. On peut noter que les Rodriguais semblent avoir un plus grand usage de la langue française que les Mauriciens. La bien plus grande homogénéité ethnique de Rodrigues, principalement des Noirs et des métis[6], ainsi qu'une langue créole proche du français, facilitent l'apprentissage et l'usage du français.

Langue étrangère : de 7 à 12% de francophones réels

Aux **Comores**, le français, bien que langue officielle avec l'arabe (en réalité du comorien[7] qui est une langue apparentée au swahili) n'est parlé que par une minorité (12%) de la population comorienne qui l'utilise dans les fonctions officielles de l'État et pour les affaires. La colonisation tardive par la France (1886) des Comores, l'instabilité politique qui règne sur l'archipel depuis 25 ans et un taux d'alphabétisation des adultes de l'ordre de 60% (fig. 3) ne laissent que peu de place à la promotion du français.

L'autre État arabophone qui utilise le français comme langue officielle est **Djibouti**. Ce petit territoire de 23 000 km^2, enclavé dans une zone arabophone et anglophone, présente la situation la plus défavorable de la francophonie india-océanique avec environ 7% de francophones réels. En dépit d'une présence militaire française et d'un fort taux annuel d'accroissement naturel de la population (2,7%), Djibouti ne joue qu'un rôle modeste d'expansion du français, son éloignement des autres membres de la francophonie de la région est un facteur aggravant.

Madagascar qui présente un taux fort d'accroissement naturel (de l'ordre de 3% par an) pourrait, pendant un temps, assurer l'expansion du français dans la région. Malheureusement, la dramatique situation politique et économique de ce pays ne permet pas la diffusion correcte de l'éducation. Ses taux d'alphabétisation (66%) des adultes et de scolarisation (44%), pour fiables que ces données soient, sont parmi les plus faibles au monde. Au demeurant, le français, bien que langue officielle consignée dans la constitution du 19 août 1992, n'est véritablement employé que par une minorité (évaluée à 9%) de la population la plus instruite ; le malgache reste la langue nationale. Cette situation est comparable en de nombreux points à celle de la République d'Haïti dans le bassin Caraïbe (Taglioni 2000a).

---

[6] À Maurice, les Noirs et les métis sont seulement 25%, alors que les Hindous et les Musulmans, d'origines indiennes, comptent pour environ 70% de la population totale (Taglioni, 1999).

[7] L'arabe est principalement étudié pour la lecture du Coran.

Pour les **Seychelles**, l'usage du français, bien que langue officielle avec l'anglais et le créole, reste confidentiel. On le sait l'habit ne fait pas le moine et un statut de langue officielle est très relatif. Maurice et l'Algérie en fournissent de bons exemples puisque le français, sans statut officiel, représente dans les deux cas 30% des locuteurs de la population totale contre seulement 8% aux Seychelles où le français est langue officielle.

Tableau 2. Quelques données sur la population india-océanique francophone en 2001 classées en fonction de l'espérance de vie

	Espérance de vie en année	Mortalité infantile ‰	Alphabétisation des adultes %	Accroissement naturel ‰	Taux de migration ‰	Accroissement total ‰
Djibouti	45	117	63	27	/	27
Madagascar	52	96	66	30	/	30
Comores	59	91	59	35	-10	25
Mayotte	60	75	nd	31	16	47
Rodrigues	70	23	80	14	10	4
Seychelles	71	8	84	11	-6	5
Maurice	72	16	84	10	-1	9
La Réunion	74	6	79	15	2	17

Sources : INSEE, 2001 ; PNUD, 2001 ; CIA, 2001 ; *Central statistical office of Mauritius*, 2001

Figure 3. Graphisme des données sur la population india-océanique francophone en 2001 classées en fonction de l'espérance de vie

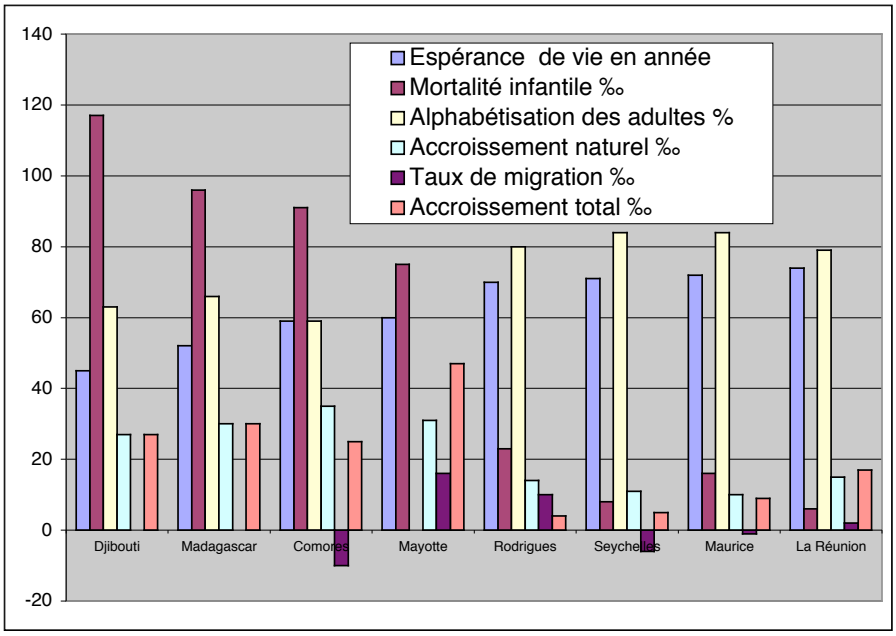

3. Des actions limitées des instances de la Francophonie et de la France

L'Agence de la Francophonie, organisation intergouvernementale créée en 1970 (21 membres à l'époque) compte actuellement 52 pays membres qui ont participé au sommet de Beyrouth en octobre 2002. Ces sommets bi-annuels, dont le premier a eu lieu en 1986 à Paris, sont l'occasion de réaffirmer la dimension politique et internationale de la Francophonie avec nombre de bonnes intentions en matière de développement Nord-Sud et quelques actions symboliques comme l'annonce de la réduction de la dette des pays d'Afrique. En dépit de leur adhésion massive, les pays du Sud envisagent la Francophonie comme une nouvelle forme de l'impérialisme français et européen. Les 52 pays membres totalisent certes plus de 600 millions de personnes, mais seulement environ le quart est locuteur du français. *A contrario*, l'Algérie n'est pas membre de la Francophonie. Il est clair que l'inflation du nombre d'adhérents et le choix de leur cooptation est à la mesure des enjeux politiques et économiques représentés par la Francophonie.

Dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et les Seychelles sont membres de l'Agence et prennent part aux sommets de la Francophonie. La Réunion et Mayotte y ont leur place par l'intermédiaire de la France. Au sein de la Francophonie, la France occupe une place particulière en qualité de berceau de la langue française et d'ancienne grande puissance coloniale. Pour assumer ces deux réalités la France déploie des efforts financiers, techniques et diplomatiques. Un important dispositif administratif français s'affaire autour de la Francophonie sans que pour autant les résultats soient probants en termes de développement pour les pays du Sud. Car il devrait bien s'agir, en bonne logique, d'une dynamique d'entre aide au sein d'une communauté qui partage une histoire et une langue communes. Dans les faits, bien que longtemps le premier pays contributeur d'aide publique au développement (en % du PNB) des membres du G8, la France s'efface aujourd'hui face à d'autres donateurs et suit la tendance générale à la baisse des pays développés. On est bien loin de l'objectif des Nations unies qui préconisaient un effort de l'ordre de 0,7% du PNB des pays riches[8] consacré à l'aide publique au développement (APD). Les logiques de la mondialisation économique et de la construction européenne alliées à une situation de crise politique et économique internationale sont autant de freins à une entreprise à l'échelle planétaire qui se voulait porteuse d'espoir et de fraternité. Certes, l'APD de la France est toujours de première importance pour ses anciennes colonies mais elle marque un déclin qui traduit sa perte d'influence politique. Dans la région india-océanique, les centres culturels, les alliances françaises et les établissements d'enseignement assurent néanmoins la mission de promotion de la Francophonie (tableau 3 et fig. 4). Le dispositif diplomatique, technique et culturel se déploie inégalement entre les cinq membres francophones. Madagascar est la mieux lotie avec pas moins de 28 alliances françaises,

[8] Seuls le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège et le Luxembourg atteignent ou dépassent les 0,7% de leur PNB ; la contribution de la France atteint 0,33% du PNB en 2001 contre plus de 0,5% dans les années 80.

plus de 9 000 élèves dans 48 établissements du primaire au lycée et un centre culturel à Tananarive. Ces chiffres sont bien sur à mettre en rapport avec la population totale du pays et le nombre de Français résidents. Djibouti et Maurice sont les plus sûrs relais militaires et culturels de la France dans la région.

Tableau 3. Le réseau culturel et de coopération français dans le bassin india-océanique francophone

	Ambassade de France	Centre culturel Français	Alliance Française	École maternelle	École élémentaire	Collège	Lycée	Formation supérieure	Effectifs total d'élèves
Maurice	oui	1	1	3	3	3	1	oui	3 320 dont 1 150 Français
Seychelles	oui	non	1	1	1	0	0	non	105 dont 40 Français
Comores	oui	non	1	1	1	1	0	non	340 dont 224 Français
Madagascar	oui	1	29	18	18	9	3	oui	9 500 dont 4 300 Français
Djibouti	Consulat	1	1	2	2	2	2	oui	3 803 dont 1 496 Français

Source : Agence pour l'enseignement Français à l'Étranger, 2002

Figure 4. Le réseau culturel et de coopération français

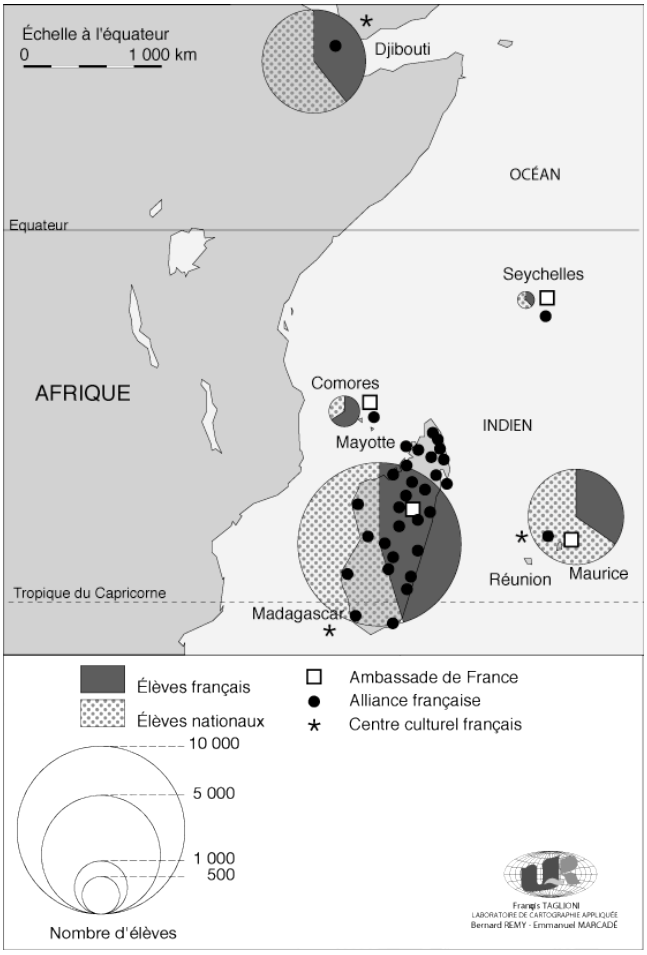

Il semble que la petite communauté francophone du sud-ouest de l'océan Indien ait bien du mal à générer un courant de développement entre ses membres. Les plus pauvres, comme Madagascar ou les Comores, restent les plus pauvres ; les plus riches comme la Réunion et Maurice poursuivent avec, des options différentes, leurs progressions économiques et sociales ; les Seychelles souffrent toujours d'un manque d'ouverture politique ; Djibouti est enclavé et dépendante des aides internationales pour se maintenir et contenir un taux de chômage de 50%. La dynamique endogène de ce groupe francophone est finalement très limitée et doit plus son existence au hasard de l'histoire et de la géographie qu'à une véritable aspiration de ses habitants de se reconnaître au travers d'une langue qu'ils ne partagent que très partiellement. Dans ces conditions, une coopération élargie à d'autres groupes régionaux et internationaux ne peut que s'imposer pour multiplier les options de développement.

II. La coopération régionale élargie est-elle porteuse de développement ?

Un certain nombre d'institutions supranationales, qu'elles soient intrarégionales ou extrarégionales s'efforcent d'œuvrer dans le sens d'une coordination des politiques nationales de développement et du renforcement de la dynamique d'intégration économique.

1. Les acteurs en présence

Les États du bassin India-océanique tentent, depuis longtemps déjà, des regroupements par affinités linguistiques et culturelles héritées du passé colonial. Les Anglais ont échoué en leur temps, les Français ont fait de l'intégration une caricature d'assimilation avec la création des départements d'outre-mer (la Réunion) et autre collectivité départementale (Mayotte). Les États-Unis n'ont pas connu ces tourments et se sont imposés par la force des armes militaires (base de Diego Garcia et VI° et VII° flottes) et économiques.

Concrètement, il existe aujourd'hui bon nombre d'organisations à vocation régionale dans la zone India-océanique dont les États et territoires francophones sont membres (fig. 5). Qu'elles s'appellent Commission de l'océan Indien (COI), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), *Regional integration facilitation forum* (RIFF)[9] ou encore Association des États riverains de l'océan Indien pour la coopération régionale (IOR ARC), elles opèrent toutes avec des modalités et des objectifs différents.

[9] Anciennement le RIFF s'appelait la *Cross border initiative* (CBI)

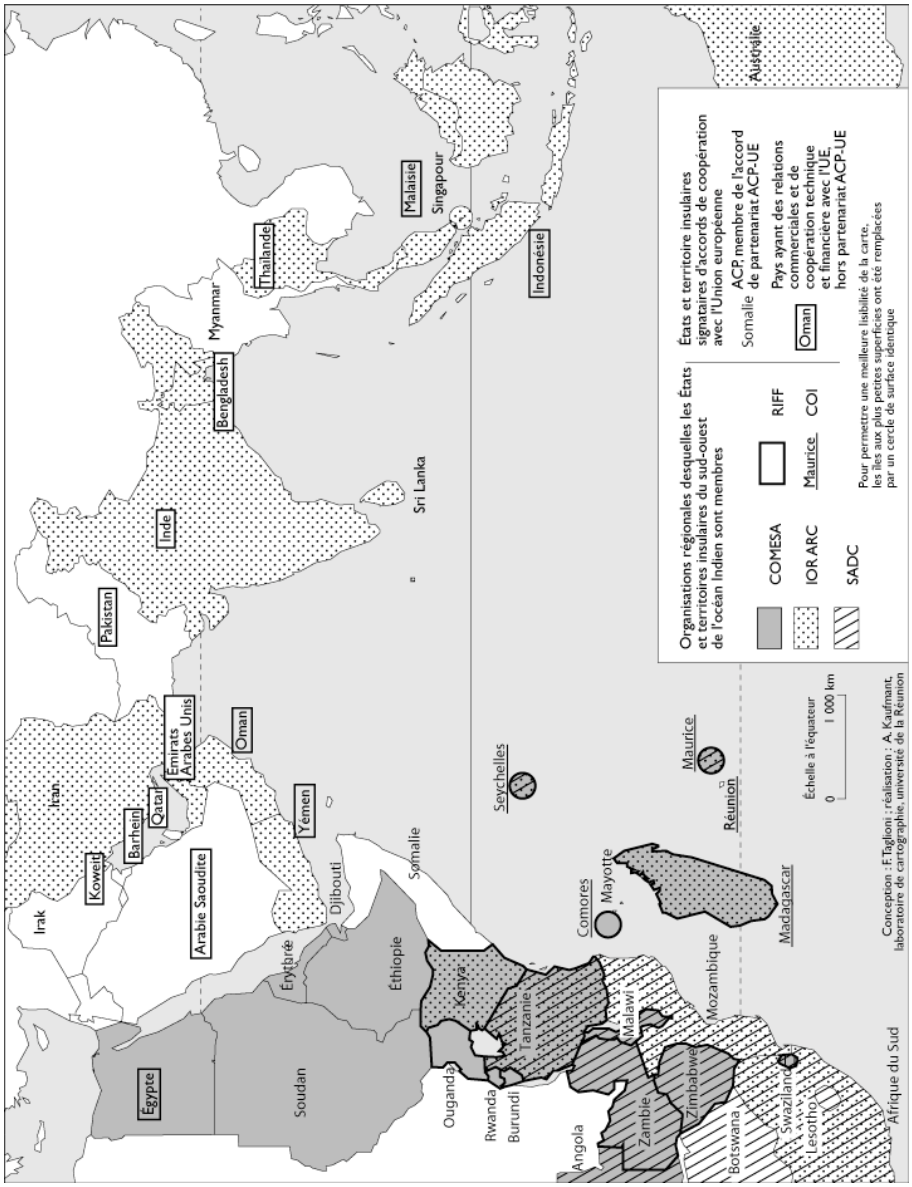

Figure 5. La participation des États et territoires du sud-ouest de l'océan Indien aux organisations de coopération régionale

On remarque aussi une superposition et des emboîtements dans la mesure ou certains membres ont des appartenances multiples[10]. L'IOR ARC essaye seule de fédérer l'ensemble des États et territoires du bassin mais sans grands fondements politiques ou économiques.

On peut ajouter à ces organisations intrarégionales les actions de l'Union européenne (UE) en tant qu'organisation extrarégionale à vocation de coopération régionale. Le partenariat ACP-UE (accord de Cotonou), renouvelé en juin 2000, accueille les ACP d'Afrique. Parallèlement certains pays d'Asie et du Moyen-Orient ont signé des accords de coopération économiques et techniques avec l'UE. L'Europe régionalise donc toujours davantage ses programmes de développement en direction des pays en développement. Cette politique du "tout multilatéral", au détriment du bilatéral, s'explique par une volonté de ne dialoguer qu'avec un seul interlocuteur, rationaliser les aides financières et être en adéquation avec l'idéologie fondatrice de l'Europe : l'intégration économique à l'échelle régionale.

À l'évidence, on ne peut pas mettre sur un même plan toutes les organisations que nous avons évoquées précédemment. Elles ne tendent pas vers les mêmes buts, leurs mécanismes de coopération ne recouvrent pas les mêmes réalités, leurs modalités d'actions et de mise en œuvre sont différentes et elles ne s'adressent pas forcément aux mêmes territoires. La coopération régionale est définitivement plurielle. À partir de l'élaboration d'un schéma des sphères du système de coopération régionale, on va tenter d'approcher l'articulation des différents acteurs.

2. Le système de coopération régionale

Pour préciser les liens et les interactions qui unissent les différents acteurs de la coopération régionale india-océanique francophone, on peut définir leur sphère de compétences. Il apparaît ainsi que la région est à l'intersection de trois sphères (fig. 6) qui régulent la coopération régionale.

La première sphère est celle du domaine technique de coopération qui se résume aux actions de la COI. La COI se présente comme une organisation qui se met au service de ses cinq membres pour des actions s'articulant autour de domaines comme la pêche, le tourisme, l'environnement, l'enseignement, la culture, les technologies de l'information et de la communication ou encore le développement des échanges. Le bilan est mitigé car les économies des uns et des autres sont fort peu complémentaires et l'on raisonne finalement davantage en termes de concurrence que de complémentarité, d'autant que les niveaux

[10] L'appartenance multiple des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien aux organisations régionales et aux programmes extrarégionaux n'est pas sans poser des problèmes de représentation aux États les plus petits ou les plus pauvres que ce soit en termes de coûts financiers et de ressources humaines (Taglioni, 2002a).

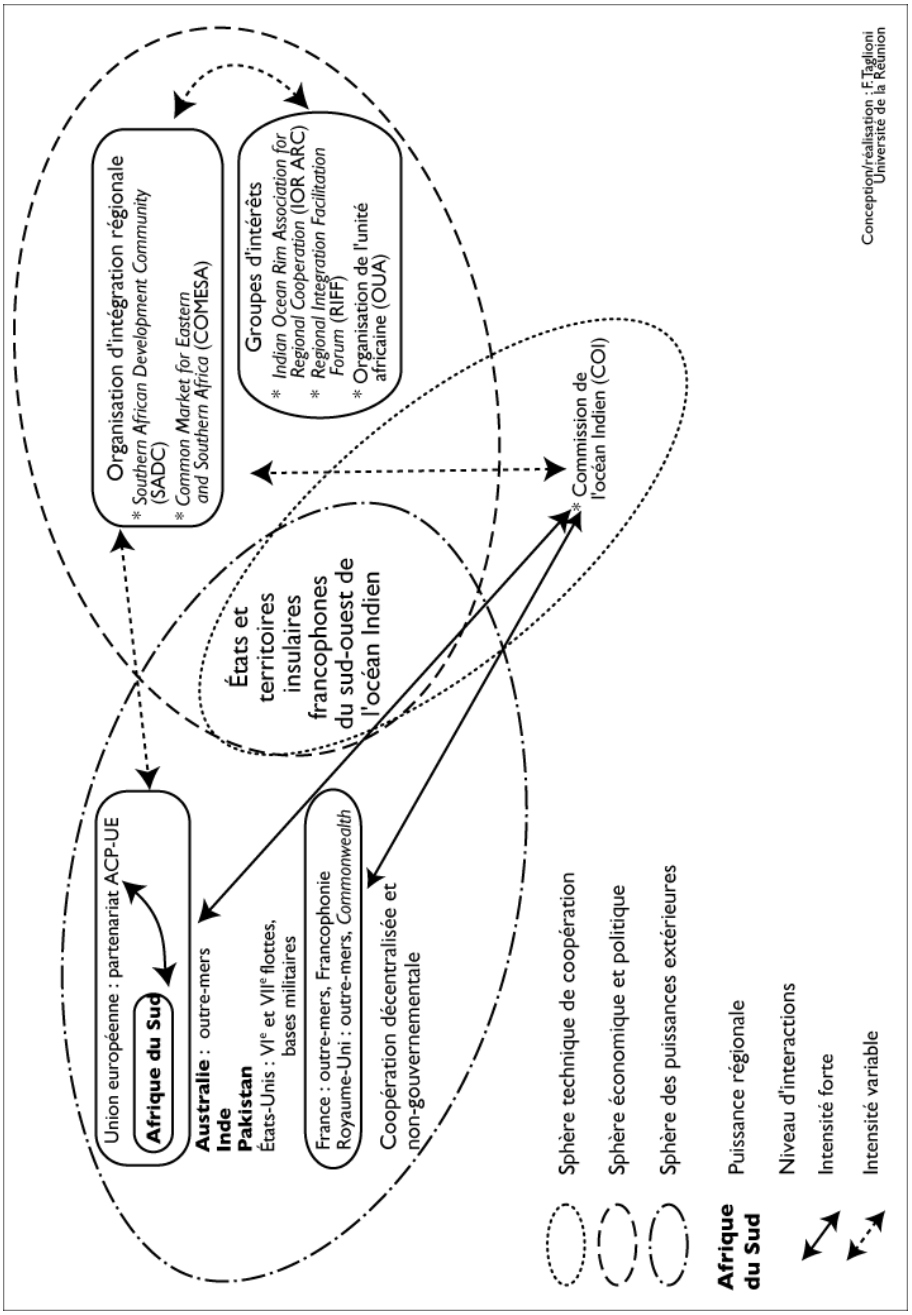

Figure 6. Les différentes sphères du système de coopération régionale dans le sud-ouest de l'océan Indien insulaire

de développement sont fort hétérogènes. La COI enregistre néanmoins quelques succès, notamment dans la protection de l'environnement, et elle gère au mieux les fonds alloués par l'Union européenne dont elle est le relais pour le programme régional qui s'élargit désormais aux organisations régionales d'Afrique australe et orientale. La COI poursuit depuis quelques années une politique de partenariat et d'ouverture avec les grandes organisations internationales pour diversifier les possibilités de financements et sortir "du tout océan indien". Ces accords de coopération sont à ce jour plus théoriques que réels. Ils concernent l'UNESCO, le PNUD, le PNUE, la Banque mondiale et la Francophonie. À l'inverse de la Caricom[11] dans la Caraïbe, la COI ne présente pas de volonté politique d'ouverture à de nouveaux membres régionaux. Les Maldives et Zanzibar (par l'intermédiaire de la Tanzanie) sont néanmoins candidats officieux.
Finalement la COI semble pâtir de la faiblesse de son marché intérieur, de sa mauvaise articulation avec les autres organisations régionales et des objectifs divergents de ses deux meneurs : la Réunion et Maurice. Il est vrai que la Réunion est limitée dans ses initiatives par son statut de région française et européenne. Néanmoins, depuis la nouvelle loi d'orientation pour les DOM de juillet 2000, les présidents des Conseils régional et général ont la possibilité de signer des accords internationaux en matière de coopération régionale avec les États voisins (Taglioni 2000b). Pour Maurice, qui est un pays ACP mais aussi membre de la Comesa, de la SADC, de la RIFF, de l'IOR ARC, du Commonwealth et de la Francophonie, la COI n'est pas une priorité. Les possibilités de développement et d'investissement qu'offrent par exemple la Comesa ou la SADC sont sans commune mesure avec celles de la COI. Maurice fonctionne sur une dynamique d'ouverture économique et de diversification de ses marchés, principalement en direction de l'Afrique. La sur-représentation de Maurice dans les organisations régionales est un atout car elle assiste aux différentes réunions de ces organisations et elle prend ainsi la mesure des marchés locaux pour développer et adapter ses exportations.

C'est justement dans la seconde sphère, qui regroupe d'une part, la SADC et la Comesa et d'autre part, un ensemble constitué de groupes d'intérêts comme l'OUA, le RIFF et l'IOR ARC, que les opportunités semblent les meilleures. Cette *sphère économique et politique* est la plus structurante en termes de construction régionale car elle émane directement d'acteurs locaux en prise directe avec leurs réalités socio-économiques et politiques.

La **SADC** qui regroupe 14 États, dont trois membres francophones (Maurice, Seychelles et la République démocratique du Congo), tente de finaliser sa zone de libre-échange pour ses près de 200 millions de consommateurs. Les principaux obstacles à la réalisation de cette zone sont la grande hétérogénéité économique de ses membres, un "problème structurel fondamental qui réside dans la domination politique et économique de la nouvelle Afrique du Sud" (Marx ; Peters-Berries 1998) ainsi que par un manque flagrant de respect des droits de l'homme et de la démocratie. Finalement la SADC est devenue l'instrument de domination de

[11] La Caricom est la communauté et le marché commun de la Caraïbe.

l'Afrique du Sud qui est par ailleurs exclue du Comesa alors que la grande majorité des membres de la SADC en font partie. C'est donc bien un problème politique de fond qui fait coexister deux organisations régionales ayant des objectifs finalement similaires. Le risque à terme est l'échec de la construction régionale en Afrique australe et orientale avec un rôle encore accru de l'Afrique du Sud, qui pourrait élargir l'actuelle *Southern African Customs Union* (SACU)[12] à son profit en y intégrant le Mozambique, le Zimbabwe et Maurice : ce serait la fin du Comesa.

Le **Comesa**, accueille six États indépendants francophones (les quatre de la COI ainsi que Djibouti et la République démocratique du Congo) ainsi que 15 États lusophones ou anglophones (Afrique du Sud exclue). Au total, le Comesa est un ensemble de 380 millions d'habitants des 21 États qui essayent de mettre en place un marché commun mais une partie seulement des membres, dont Maurice et Madagascar, ont ratifié la zone de libre-échange et on est encore loin du marché commun que laisse entendre le nom de Comesa. Comme dans le cas de la SADC, cet ensemble souffre de graves problèmes politiques (guerre, absence de démocratie) internes aux pays membres ainsi que de dysfonctionnements structurels de leurs économies qui se traduisent notamment par une dette extérieure énorme et des exportations pour le moins insuffisantes au regard de la dette. Au demeurant, l'ensemble est géographiquement bien peu cohérent et mal articulé avec des blocages majeurs au niveau des infrastructures de communications (transports routiers et ferroviaires) et de télécommunications, pourtant à la base des échanges.

La partie australe de la Comesa est fédérée par le **RIFF** qui se présente comme un forum entre les États et les donateurs internationaux que sont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement et l'Union européenne. Les quatre États de la COI en sont membres. Le changement de nom de la CBI en RIFF, en mai 2000, est un tour de passe-passe des organisations internationales qui ont ainsi voulu redonner l'initiative aux États concernés. L'idée reste néanmoins la même, il s'agit de pousser à la régionalisation pour ne plus avoir à traiter de façon bilatérale mais plutôt avec un groupe, le plus cohérent possible, afin de réaliser des économies d'échelles et de rehausser le prestige international des organisations internationales.

L'**IOR ARC** a été mise en œuvre à l'initiative de Maurice en 1995, son siège est à Vacoas (Maurice). Elle est le reflet de la volonté politique de la République de Maurice de faciliter le commerce et les investissements entre les pays membres de l'association, c'est-à-dire la quasi-totalité des États du pourtour de l'océan Indien[13]. C'est bien en termes de compétitivité

---

[12] La SACU est une organisation ancienne (1910) qui regroupe le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.

[13] L'IOR ARC comprend 19 membres qui totalisent une population de 1,7 milliard d'individus. Il y a 27 membres potentiels qui respectent la règle d'avoir leur capitale sur le pourtour de l'océan Indien. Toutes les candidatures ont été honorées à l'exception de celle de la France car sa capitale est Paris ! Par ailleurs l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n'accepterait pas que l'IOR ARC accueille un ancien pays colonisateur qui possède toujours des territoires dans l'océan Indien. Le Pakistan a lui aussi été rejeté car il n'a pas signé l'engagement de non

économique et de production que Maurice envisage la coopération régionale pour dynamiser son économie, prendre en charge son développement et s'émanciper, dans la mesure du réalisable, de la tutelle des pays industrialisés. L'IOR ARC entend apporter à ses membres une connaissance de la structure économique des autres États membres et de leur secteur privé pour développer leurs échanges. L'association s'articule autour de projets académiques, du forum des hommes d'affaires, d'un groupe d'analyse des accords bilatéraux et multilatéraux et de leurs opportunités économiques et d'une cellule "tourisme" pour la promotion des investissements privés au sein de l'océan Indien. À terme, l'IOR ARC se propose de créer une banque de développement de l'océan Indien du type banque interaméricaine de développement. En raison de ses objectifs, l'IOR ARC ne cherche pas à nouer des liens avec les autres organisations régionales comme la COI ou la SADC et encore moins avec l'Union européenne.

Enfin, *la sphère des puissances extérieures* est celle des puissances régionales et des anciennes puissances coloniales. Ces puissances entretiennent des liens exclusifs avec des réseaux subrégionaux : outre-mers français et australiens, Commonwealth, Francophonie. Les États-Unis occupent une place à part puisque leur présence s'affirme dans la région par leur armada militaire (VI° et VII° flottes ainsi que des bases militaires). À ces États, on peut adjoindre une formation macrorégionale en la qualité de l'Union européenne et de sa politique de développement à vocation régionale en direction des États ACP et des États de l'Asie du Sud et de l'Est.

Les interactions entre les diverses sphères, qui ne sont ni statiques, ni imperméables, forment un système de coopération régionale. Ces interactions, pour difficile qu'elles soient à quantifier et à qualifier, n'ont pas la même intensité selon les relations considérées. Des relations fortes de coopération semblent toutefois établies entre la COI et l'UE, la COI et la France/Royaume-Uni. Pour les autres, les intensités peuvent varier de manière conjoncturelle en fonction des intérêts, des alliances, des tensions et des stratégies nationales, régionales ou internationales des différents acteurs. La perspective diachronique est essentielle pour saisir les dynamiques des processus d'intégration.

Conclusion

Le vivier des francophones accuse, en valeur relative, une tendance à la baisse dans l'océan Indien. Les États des Seychelles et des Comores envisagent le français comme une langue étrangère sans autre portée que celle d'une culture élitiste qui est bien éloignée du quotidien de leurs habitants. Madagascar, avec des taux records d'analphabétisme et de mal développement humain, essaie avant tout de sortir de l'ornière politique et

---

discrimination commerciale. Le budget de l'association est bi-annuel avec une contribution égale entre les 19 membres. Il sert uniquement pour le fonctionnement du secrétariat à Maurice.

économique dans laquelle elle est plongée. La Réunion et Mayotte, outre-mers français, se préoccupent surtout de s'insérer dans une région india-océanique dont ils se sentent exclus. Djibouti souffre de son éloignement des autres membres de la communauté. Enfin, la République de Maurice est bien d'avantage tournée vers l'Afrique Australe, l'Inde ou l'Asie du Sud-Est pour son développement économique que vers les membres de la Commission de l'océan Indien. Finalement, l'échelle de la francophonie semble un peu géographiquement et économiquement étriquée pour être porteuse de progrès et de développement. Les éléments francophones seraient totalement isolés s'ils ne cherchaient pas des alliances avec les autres organisations qui relèvent des sphères décrites dans le schéma du système de coopération régionale.

Ce schéma est applicable à d'autres espaces qu'insulaires. Il présente l'avantage de s'adapter aux diverses formes de régionalisation qui s'organisent entre États d'un même ensemble continental ou autour des océans et des mers. Il est aujourd'hui évident que les processus de coopération régionale sont une composante majeure du développement et de l'intégration des États-nations au système international. Les États les plus vulnérables, qu'ils soient ou non insulaires, aussi bien que les superpuissances, sont tous engagés dans des entreprises similaires d'approfondissement et d'intégration économique ou politique. Néanmoins, il semble difficile de dicter des lois et d'établir des normes qui régiraient les relations régionales et *a fortiori* internationales. Ce qui apparaît parfois comme la jalousie des États sur leur territoire est aussi la force et la diversité des nations, même si ces nations se cherchent encore dans l'océan Indien.

Bibliographie

Albert, C. (dir.)., 1999. *Francophonie et identités culturelles*. Paris, Karthala, 338 p.

d'Aunay A., 2001. *Les Indes Françaises*. Paris, Gallimard, 111 p.

Badie, B., 1999. *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*. Paris, Fayard, 306 p.

Badie, B. ; Smouts, M.-C. (dir.), 1996. "L'international sans territoires". *Cultures et conflits*, Paris, L'harmattan, 422 p.

Benjamin, D. ; Godard, H., 1999. *Les outre-mers français : des espaces en mutation*. Paris, Géophrys, 267 p.

Bertile, W., 1999. "La Réunion et la coopération régionale dans le sud-ouest de l'océan Indien". *Travaux et documents*, n°11, p. 17-38

Chauprade, A., 1996. *L'espace économique francophone : pour une francophonie intégrale*. Paris, Ellipses, 158 p.

Commission de l'océan Indien., 2002. *Rapport annuel 2001.* Quatre Bornes, COI, 66 p.

Chaudenson, R., 2000. *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?* Paris, Institut de la francophonie, 238 p.

Cuq, J-P., 1991. *Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*. Paris, Hachette, 224 p.

Dabee, B. ; Reddy, M., 2000. "Regional agreements in the Indian ocean". *The World Economy*, n°9, p. 1149-1160

Doumenge, J-P., 2000. *L'outre-mer français*. Paris, Armand Colin, 224 p.

El-Agraa, A., 1999. *Regional integration : experience, theory and measurement*. Lanham, Barnes & Noble, 442 p.

Jauze, J-M.(dir.), 1999. *Propos géographiques sur le Sud-Ouest de l'océan Indien*. Saint-Denis, Université de la Réunion, coll. "Travaux et documents", n°11, 228 p.

Hettne, B. (ed.) *et alii*, 2000. *National perspectives on the new regionalism in the South*. Basingstoke, Macmillan, 318 p.

Hugon, P. (dir.), 2001. *Analyse comparative des processus d'intégration économique régionale*. Paris, Ministère des affaires étrangères, 275 p.

Kelegama, S., 1998. "Can open regionalism work in the Indian Ocean Rim Association for Regional Co-operation". *ASEAN Economic Bulletin*, n°2, p. 153-167

Laporte, G. ; Solignac Lecomte, HB., 1999. "L'appui de l'Union Européenne à l'intégration régionale dans le cadre de la convention de Lomé : l'expérience de la Commission de l'océan Indien" *in L'Union Européenne et les pays ACP*. Paris, Karthala, p. 153-179.

Marx, M. ; Peters-Berries, C., 1998. "SADC : les difficultés de l'intégration régionale". *Développement et coopération*, n°2, p. 16-23

Niemann, M., 2000. *A spatial approach to regionalisms in the global economy.* Basingstoke, Macmillan, 185 p.

Page, S., 2000. *Regionalim among developing countries.* Basingstoke, Macmillan, 322 p.

Postel-Vinay, K., 1998. "La transformation spatiale des relations internationales" *in* Smouts, M.-C. (dir.), *Les nouvelles relations internationales : pratiques et théories*. Paris, Presses de Sciences Po, p. 163-181

Reclus, O., 1883. *France, Algérie et colonies*. Paris, Hachette, 802 p.

Rossillon, P. (dir.), 1995. *Atlas de la langue française*. Paris, Bordas, 127 p.

Smouts, M.-C. (dir.), 1998. *Les nouvelles relations internationales : pratiques et théories*. Paris, Presses de Sciences Po, 407 p.

Smouts, M.-C., 1997. "La région comme nouvelle communauté imaginaire ?" *in* Le Galès, P. ; Lequesne, C. (dir.). *Les paradoxes des régions en Europe*. paris, La découverte, p. 124

Taglioni, F., 2003a. "Les espaces francophones du bassin india-océanique en quête de coopération régionale". Saint-Denis, Université de La Réunion, coll. "Travaux et documents", n°20, p. 213-237

Taglioni, F., 2003b. "La coopération régionale dans l'Océanie insulaire : des processus polymorphes". *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°225, p. 53-74

Taglioni, F., 2002a. "Les dynamiques de coopération entre l'Europe et la Caraïbe". *in* van Eeuwen, D. (dir.), *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*. Paris, Karthala, p. 265-290

Taglioni, F., 2000a. "Les Départements Français d'Amérique et la République d'Haïti : poussières d'empires isolées dans la non-francophonie Caraïbe" *in* Fauchon, A. (dir.), *La francophonie panaméricaine : états des lieux et enjeux*. Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 341-362

Taglioni, F. *et alii*, 2000b. "Mayotte et la Réunion dans l'océan Indien : entre intégration et marginalisation". *Économie de la Réunion,* n°105, p. 24-29

Taglioni, F., 1999. "Les limites ethno-sociales du "miracle" économique mauricien". *MappeMonde*, n°56, p. 42-44

Tétu, M. (dir.), 2000. *L'année francophone internationale 2001.* Paris, Agence de la francophonie, 422 p.